

LA REVUE DE L'ÉCRAN

L'EFFORT CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraissant tous les Jeudis

Prix : DEUX FRANCS

380 A

13 Mars 1941

ACTUALITÉS

La semaine passée fut relativement fertile en événements intéressant la vie corporative.

On lira par ailleurs les textes concernant la mise en application des dispositions du Statut à propos du métrage, du pourcentage, de la carte d'identité professionnelle et de l'autorisation de fonctionner.

Par ailleurs aussi le résultat des élections à la Chambre Syndicale des Distributeurs, lesquelles, du reste, n'apportèrent pas grand changement au bureau en exercice, si ce n'est le remplacement de M. Letohic, appelé à Lyon par les hautes et officielles fonctions que l'on sait, par M. Frédéric Heldt, directeur de l'agence marseillaise des Films Pagnol. Le nouveau secrétaire général me semble particulièrement qualifié pour les fonctions qu'il vient de prendre : jeune, affable, l'esprit précis, M. Heldt est de ceux

qui donnent de l'industrie cinématographique de demain l'image que l'on aime à s'en faire.

Et par ailleurs encore, la composition du nouveau bureau de l'Association des directeurs, que nous avons pu connaître avant qu'elle n'ait été officiellement communiquée.

Le nouveau bureau de l'Association, dont l'élection donna lieu, à ce que m'en rapportent de mauvais esprits, à quelques menues tractations, manœuvres et entourloupettes, — comme quoi il est bien difficile de se défaire d'un seul coup des vieilles habitudes, — donne à l'initié l'impression d'un dosage assez curieux.

Faut-il dire que la nouvelle « combinaison » ne marque pas un pas vers le mieux ? Non, tout de même, je crois qu'il y a une légère amélioration à cause de certains qui viennent, à cause surtout de certains qui s'en vont.

A propos de ces derniers, si je n'ai pas pour habitude de piétiner les morts, je hais trop la conventionnelle hypocrisie pour renier aujourd'hui ce que je crie à tous les échos depuis tant d'années, et pour ne pas dire à quel point ces départs me semblent appréciables. A vrai dire, on commençait à n'y plus croire, après tant d'exercices superposés, après tant d'années de douillette inamovibilité, après tant de faux départs et de démissions reprises aussitôt que données.

En tout cas, il y a rajeunissement très net, et c'est énorme. Et si l'on peut se demander quel ménage vont faire, au sein du nouveau bureau, les tendances et les intérêts si ouvertement opposés qui y sont représentés, espérons en définitive que de tout cela résultera une action profitable avant tout à l'intérêt général du cinéma.

A. de MASINI.



Cary Grant et Carole Lombard dans L'Autre.

2 DES PLUS GRANDS FILMS DE LA SAISON

vont sortir

en exclusivité au **MAJESTIC**

(EN RAISON DE L'INDISPONIBILITÉ DU
CAPITOLE OU DEVAIT S'EFFECTUER
LEUR SORTIE EN TANDEM AVEC LE
MAJESTIC.) et au **CLUB**

Du 13 au 26 Mars

DANIELLE DARRIEUX - CLAUDE DAUPHIN

dans

BATTEMENT DE CŒUR

UN FILM DE HENRI DECOIN

PRODUCTION CINÉ - ALLIANCE.

avec continuation
d'exclusivité pour 3
semaines au Noailles.

Du 27 Mars au 9 Avril

PIERRE BLANCHAR - RENÉE SAINT - CYR

dans

NUIT DE DECEMBRE

PRODUCTION VICTORIA FILMS.

avec continuation
d'exclusivité au
Noailles.

REGIONS DE MARSEILLE
LYON et TOULOUSE

50, Rue Sénac, 50 - MARSEILLE
Téléphone : Lycée 46-87

IRGOS
FILMS

1 QUI EST LE RESPONSABLE ?

par

JACQUES CHABANNES

Art collectif, telle est la définition a priori, du cinéma. Art industriel aussi, qui fait appel à tant de procédés techniques, à tant de collaborations extra-créatrices, qu'on peut bien dire qu'il est celui qui parcourt le plus long chemin entre l'idée initiale et la réalisation définitive, sous la forme de huit bobines de « positive ».

Le problème de la « création » est donc ici infiniment complexe. Cette diversité d'artistes et d'artisans n'a pas tardé à donner l'importance primordiale au maître de l'œuvre, à celui dont la tâche est de coordonner les efforts de chacun, de les diriger aussi, de les centraliser, sans perdre de vue le but final : le film achevé. L'expression « metteur en scène » a survécu bizarrement à toutes les transformations de l'art cinématographique, encore qu'elle ne corresponde en rien à la vérité, la tâche de faire jouer les acteurs sur le « set » n'étant qu'une partie du rôle réalisateur de l'architecte du film.

Imaginons, ou reconstituons un instant, si vous le voulez, la genèse d'une « production ».

Pour faire un film : il faut une vedette.
Il faut un sujet.
Il faut un metteur en scène.
Il faut un producteur.

Dans la plupart des cas, c'est le metteur en scène qui propose le sujet à la vedette et propose le tout réuni au producteur. Il arrive aussi qu'un producteur ait une vedette sous contrat et cherche pour elle un sujet. Il compte généralement sur le metteur en scène pour le trouver.

Une fois ces éléments initiaux réunis : vedette, sujet, metteur en scène et producteur, notre heure est venue, à nous autres.

A dire vrai, elle vient quelquefois avant ; il nous arrive de faire preuve de quelque ingéniosité et de quelque initiative. Il nous arrive de trouver des sujets, soit au fond de notre imagination, soit dans un coin de notre mémoire... et de dire à un metteur en scène :

— Poliche de Henry Bataille, vous connaissez ? Ça ferait un scénario pour Raimu.

Où de construire une histoire et de téléphoner à un autre :

— Mon vieux, cette nuit, j'ai eu une idée pour Danielle !

Je vous citerai un exemple, à propos d'un film qui ne se fera jamais, hélas. Forrester et Parant, producteurs, avaient une vedette, Marlène Dietrich, sous contrat. Cette vedette leur refusait tous les scénarios qu'ils lui pro-

posaient à travers l'Atlantique. Un jour, j'eus l'idée de parler à Forrester d'un vieux roman oublié de Rodenbach, *Bruges la Morte*. Je fis un petit projet en quelques pages, m'assurai les droits du roman, fis constater au producteur que ce sujet était plus fort que *l'Ange bleu* et qu'une affiche réunissant Marlène et Raimu constituait le « film mondial » par excellence. Et voilà un scénario que j'aurais écrit, si certaines circonstances ne s'étaient interposées en septembre 39.

Bref, le sujet est choisi. A ce moment commence le travail obscur du scénariste. Premier projet en quelques pages. Discussion. Deuxième projet plus détaillé sous forme de *continuité* ou *traitement*. Re-discussion entre le scénariste et le metteur en scène — et souvent le producteur et la vedette. Découpage. A cet instant interviennent parfois plusieurs collaborateurs qui apportent des idées, des « gags », des trouvailles et des rebondissements. Cet apport d'éléments nouveaux se fait surtout sentir dans les films comiques. Enfin, on a en mains un ours mal léché. Il n'y a plus qu'à le polir et à l'habiller d'un dialogue définitif. Soit dit en passant, je n'ai jamais pu écrire un découpage sans, en même temps, composer le dialogue. Le rôle pur et simple du « dialoguiste » m'a toujours paru arbitraire. Il me semble qu'un bon dialogue est indispensable, certes, mais aussi qu'un bon auteur dramatique, capable de construire une scène, doit être, a priori, capable de la dialoguer. Pour ma part, j'ai, selon les circonstances, fait l'un, fait l'autre ou fait les deux, sans toujours chercher à comprendre pourquoi, parfois, on m'a demandé de dialoguer un découpage, et parfois de découper un scénario qu'un autre dialoguait. Mais ceci est de la cuisine. Passons. Fermons la parenthèse.

Enfin, le metteur en scène procède à son découpage technique, étudie la place des appareils, les plans et les champs, tandis que le directeur de la production se livre au dépiotage minutieux du scénario pour en extraire la construction des décors, le plan de travail, par décor, par numéro et par jour, la liste officielle et complète des acteurs et le choix

incongru des accessoires que notre inspiration l'oblige à chercher, Dieu sait où !

Réfléchissons que c'est alors seulement que le travail définitif commence. L'heure sera bientôt venue d'entrer sur le plateau, de mettre le rouge et de crier : « Moteur », et d'impressionner le premier mètre de pellicule.

Nous avons connu à l'époque de la facilité, des metteurs en scène à qui l'on remettait, à la veille de tourner, un scénario qu'ils étudiaient au jour le jour sur le plateau. Ces hommes réduisaient ainsi leur tâche, usurpaient leur titre de maître de l'œuvre.

Le metteur en scène est en vérité le principal responsable du film, comme l'architecte l'est de la bâtisse. Si les statues, les vitraux, les fresques, les marches sont aidés, il faut s'en prendre à l'architecte qui les a choisis ou acceptés.

Le seul responsable du film, à tous les échelons de la production, c'est lui. Il doit, du choix du scénario à la présentation de la copie standard, à toutes les minutes, pendant la préparation du scénario, pendant le choix des interprètes, la commande des décors et des costumes, puis sur le plateau, dans la conduite du jeu, enfin au montage, il doit, dis-je, être seul maître à bord.

Seul, il peut avoir la vision future de la tâche entreprise. Nous autres, scénaristes, acteurs, techniciens, devons, avant tout, essayer de collaborer à cette harmonie collective, mais seul le metteur en scène peut en avoir à l'origine une vue satisfaisante et cavalière.

Quand on pense à tous les aléas techniques, du scénario à la pellicule, du figurant au son, du décor à la bonne volonté solaire pour les extérieurs, de l'usine de tirage au régisseur d'accessoires, de la musique au monteur, que sais-je ! que présente cette énorme construction qu'est un film, je crois que le metteur en scène ne sera jamais en assez grosses lettres sur le générique !

L'INTERMÉDIAIRE
CINÉMATOGRAPHIQUE
du MIDI
Cabinet AYASSE
44, La Canebière - MARSEILLE
Téléphone COLBERT 50-02
VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET
DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES
Les meilleures Références.

L'IMPRIMERIE DE LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

a l'honneur de rappeler à MM. les distributeurs
des régions de Marseille, Toulouse et Afrique du Nord
qu'elle a constitué à MARSEILLE, chez

MIDI - CINEMA - LOCATION

17, BOULEVARD LONGCHAMP — Tél. : N. 48-25

Un Stock d'AFFICHES

pour les films suivants :

L'AMI FRITZ
AVEC LE SOURIRE
LA BANDERA
BAR DU SUD
LA BELLE EQUIPE
LA CARAVANE DU DESERT
LE CERCLE DE LA MORT
CLUB DE FEMMES
CŒUR DE GUEUX
LE DANUBE BLEU
DEDE LA MUSIQUE
LA DERNIERE VALSE
LES EPOUX SCANDALEUX
FAUT REPARER SOPHIE
ATTENTION ! FAUX-MONNAYEURS
LA FLAMME
FRERES CORSES
HELENE
7 HOMMES... UNE FEMME
ÇA C'EST DU SPORT
L'HOMME DE NULLE PART
L'HOMME DU JOUR
LES HOMMES SANS NOM
L'INCONNUE DE MONTE-CARLO
L'INSPECTEUR GREY
JEUNESSE D'ABORD
LE JUSTICIER
LA MARIEE DU REGIMENT
LE MASQUE QUI TOMBE
MENILMONTANT
MONSIEUR DE 5 HEURES
NUIT DE NOCES
L'OR DANS LA MONTAGNE
PORTES DE PARIS
L'ORPHELIN DE LA BROUSSE
PRINCE BOUBOULE
PRINCE DE MON CŒUR
QUARTIER LATIN
A LA RESCOUSSE
LES RONDS DE CUIR
LA RUEE
SARATI LE TERRIBLE
SECRETS DE LA MER ROUGE
AU SOLEIL DE MARSEILLE
UN SOIR D'ESCALE
TARZAN
TOI C'EST MOI
TRAGEDIE DE LA JUNGLE
UNE DE LA CAVALERIE
VACANCES PAYEES
VIERGE FOLLE
LES YEUX NOIRS

LE CINÉ - CLUB

" Les Amis de la Revue de l'Ecran "

VIENT D'INAUGURER SON LOCAL

L'inauguration du local que le Ciné Club « Les Amis de la Revue de l'Ecran » a installé 45, rue Sainte, a eu lieu samedi dernier.

Nous avons tenu, en cette occasion, à réunir autour de quelques coupes de champagne, l'équipe de la Revue, les premiers membres du Club, quelques artistes et techniciens amis, ceux qui collaborèrent à l'installation, ainsi que la Presse.

Seule cette dernière, que l'on trouve pourtant si empressée d'ordinaire aux réceptions alimentaires cinématographiques, fit défaut, à tel point que cela se remarqua tout de même un peu.

Ceux qui répondirent étaient vraiment des amis, et ce fut pour nous une joie de les compter si nombreux. Grâce à eux, cette réunion revêtit ce caractère de sympathie, d'intimité qui donna dès le début, son véritable sens à l'effort de notre Club.

Nous avons noté dans la salle, en nous excusant des inévitables omissions, la présence des réalisateurs Jean-Paul Paulin et Maurice Cam, des artistes Tramel et Sylvia Baille, Yvonne Legues (la voix française de Deanna Durbin), Lydie Vallois, Arbessier, Philippe (que nous révéleront *Les Petits Riens*), de L. R. Dauven de la Radio, du photographe Roger Forster, des dessinateurs Grange et Carib, des chansonniers Paul Grait et Robert Rocca. Ce dernier, du reste, après qu'Arlaud et Léo Sauvage eussent présenté le Club, ses murs et ses projets, en des termes dénués d'emphase comme de prétention, présenta à son tour les personnalités présentes, soutira à l'une une interview, à l'autre une histoire, à René Jeanne un souvenir ému sur Louis Delluc, et à lui-même une chanson et quelques propos charmants.

L'équipe régulière de la revue était bien entendu là au complet, ou presque, avec Charles Ford, notre rédacteur en chef, R. M. Arlaud, Léo Sauvage, René Jeanne, déjà nommés, Pierre Farinole et Yette Valmy, Félix-Henry Michel, Jacques Crosnier, et votre serviteur. On regretta l'absence de Chukry Bey, et du secrétaire général du Club, Jean Daurand, qui jouait « Sud » en ce moment à Nice.

Les dévoués et compréhensifs spécialistes qui permirent et réalisèrent l'installation matérielle du Club, recueillirent leur part de félicitations. Contentons-nous de les nommer aujourd'hui, car nous reviendrons longuement sur leur apport, documents à l'appui. Ce sont : MM. Gony (Cinéma-télé), Jacques Apy (Entreprise Apy), Ruisseau (Sièges Stella), Bader (« Fais-tout »), Jaubert (E. D. E. N.) et les Galeries Barbès. D'autres noms viendront, sans nul doute, s'ajouter à la liste, car le Ciné-Club ne veut négliger aucune occasion de rendre cette salle plus luxueuse et plus attrayante.

On verra quelques coupes aux réunions et initiatives futures, et chacun s'en fut, content de la soirée passée, heureux à l'idée de celles qui vont suivre, dans un avenir prochain.

A. M.

LISTE DES SALLES DE LA ZONE NON-OCCUPÉE (suite)

Nous poursuivons ici, département par département, la publication de la liste des salles de la zone libre.

Nous prions une nouvelle fois les directeurs de salles et distributeurs de vouloir bien nous faire parvenir les observations et rectifications que peut motiver la documentation parue dans notre Numéro Spécial de Rentrée, en vue de l'établissement d'une liste exacte et définitive, qui trouvera sa place dans notre Annuaire Cinématographique.

SAVOIE

AIX-LES-BAINS

KURSAAL. — 36, avenue Victoria. — Tél. : 711. — 700 Places. Mlles Lansard (*Equipé*).
REX. — 27, avenue de la Gare. Tél. 175. — 580 Places. M. Talmy et Mlle Beetschen (*Equipé*).
ROYAL. — 3, avenue de la Gare. Tél. 711. — 400 Places. Mlles Lansard (*Equipé*).
LE SAVOY. — Rue de la Dent de Chat. — 700 Places. M. Bouvet (R. C. A.).

ALBENS

LE FOYER ALBENNAIS. — 350 Places. Société Le Foyer Albenais.

ALBERTVILLE

ROYAL. — 10, rue Gambetta. — 400 Places. M. A. Colomb (*Philips*).

BOURG-SAINT-MAURICE

CINEMA. — Société de la Haute-Saône. — Usine de Violaire

BRIDES-LES-BAINS

CASINO. — 250 Places. M. Morlay.

CHALLES-LES-EAUX

CASINO.
SALLE DES FETES. — M. Fournier (*Radio-Cinéma*).

CHAMBERY

ASTREE. — 600 Places. — M. Rouc.
CENTRAL. — 7, Place Porte-Reine et Place St-Léger. Tél. 6-37. — 400 Places. M. Moulin (*Equipé*).
CINEMA EDUCATEUR. — Rue Paul-Bert. Tél. 0-03. — 800 Places. — M. Mazurat (*Equipé*).
PALACE. — 4 et 6, rue Nicolas-Parent. Tél. 373. — 700 Places. M. Rouc (*Equipé*).

LE FOYER. — 10, rue Pasteur. Tél. 6-04. — 1.200 Places. M. Rouc.

LE PARIS. — Tél. 583. — 600 Places. — M. Moulin.

ECHELLES (LES)

CINEMA. — Salle des Fêtes. — M. Buscoz.

MODANE-GARE

OLYMPIA. — Hôtel de la Poste. Tél. 34. — 400 Places. M. Owlig (*Equipé*).

MODANE-VILLE

SALLE D'ŒUVRES — Circuit Oudet.

MOUTIERS-TARENNAISE

FAMILIA. — Faubourg de la Madeleine. — 300 Places. M. Roussel (*Philips*).
SALLE JEANNE D'ARC. — Rue de la Sous-Préfecture. — 300 Places (*Equipé*).

NOTRE-DAME-DE-BRIANÇON

CINEMA DE LA SOCIÉTÉ DES ELECTRODES DE SAVOIE. — M. Roussel.
SALLE D'ŒUVRES — Circuit Oudet.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

SELECT. — 300 Places. — M. Lombardet (*Equipé*).

UGINES

CINEMA CAISSE DES ECOLES. — Salle des Fêtes. — 200 Places (*Equipé*).

LA SEMAINE A LYON

LES PROGRAMMES

A. B. C. — *Moulin-Rouge*, avec René Dary et Lucien Baroux.

CHANTECLAIR. — Fernandel, dans *L'Héritier des Mondésir*, donne cette semaine aux Croix-Roussiens et aux spectateurs de l'Eldorado, une nouvelle occasion de l'applaudir.

GROLEE. — Cette semaine, c'est Marguerite Moreno qui dans *Ma tante dictateur*, remporte le succès de cette salle.

MAJESTIC. — Un film d'épouvante, *Le Mystère de la Maison Norman*, avec Paulette Goddard et Bob Hope.

PATHE-PALACE. — Dernière semaine de *La Fille du Puisatier*.

ROYAL. — Très gros succès cette semaine avec *Good Bye, Mr Chips*. L'affluence des premières représenta-

tions laisse présager une longue exclusivité.

SCALA. — *La Tradition de Minuit*, avec Viviane Romance constitue une reprise excellente pour cette salle qui vient de faire une record avec Maurice Chevalier.

TIVOLI. — Tyrone Power et Myrna Loy, dans *La Mousson*.

ECHOS

Nous apprenons que le célèbre Bob Gordon conduira un orchestre dans une grande salle lyonnaise sous peu. Il nous est impossible de savoir encore si ce grand musicien a traité au Pathé ou à la Scala. Mais nous pouvons certifier que le public est déjà impatient de connaître la date et le lieu de cette exhibition.

Paul FELIX.

RAPPELONS...

que *La Revue de l'Ecran* est représentée à Lyon par M. Paul Félix, 16, rue des Quatre-Chapeaux, auquel vous pourrez faire parvenir chaque semaine avant vendredi, les informations et textes que vous voudrez voir passer dans la page lyonnaise de notre revue le jeudi suivant. La région lyonnaise a maintenant à sa disposition une publication corporative hebdomadaire, et votre intérêt est de lui confier votre publicité. M. Paul Félix se tient à votre disposition pour vous faire connaître nos tarifs et conditions.

Établissements

RADIUS

130, Boul. Longchamp - MARSEILLE

Tél. N. 38 16 et 38 17

TOUTES FOURNITURES
POUR CINÉMA.

LE STATUT DU CINÉMA VA ENTRER EN APPLICATION

METRAGE et POURCENTAGE

Le Comité d'organisation de l'industrie cinématographique communique sa décision N° 2, visant à assurer l'application dans la zone non occupée, des dispositions de la loi du 26 octobre 1940, portant réorganisation de l'industrie cinématographique.

Les membres de la Commission consultative, section des distributeurs et section des exploitants, ayant été entendus à la date du 21 février, le directeur responsable du Comité d'organisation de l'industrie cinématographique conformément aux articles 3 et 10 de la loi du 26 octobre 1940, habilitant le Comité à déterminer les conditions d'application des mesures prévues par cette loi décide :

1° A partir du 1er mars 1941, tous les contrats ou accords nouveaux, passés entre les distributeurs et exploitants de salle, doivent se conformer aux règles prescrites par les titres 2 et 3 ci-dessous.

2° A partir du 2 avril 1941, et nonobstant toute condition contraire, les contrats ou accords passés entre les distributeurs et les exploitants de salle avant la présente décision ne pourront être exécutés que si le prix de location est fixé à un pourcentage portant sur les recettes nettes globales, réalisées par l'ensemble des spectacles dont le film constitue un des éléments, et ce pour tous les films d'un métrage supérieur à 600 mètres.

Toutefois, les contrats ou accords qui prévoient le régime du forfait sont maintenus jusqu'au 27 août 1941, pour les exploitants de cinéma de format réduit.

3° A partir du 2 avril, le métrage des programmes cinématographiques, actualités non comprises, ne pourra excéder 4.300 mètres. Il ne pourra être projeté au cours d'une même séance qu'un seul film d'un métrage supérieur à 1.800 mètres.

Après le 27 août 1941, le métrage total des programmes ne devra pas dépasser 3.800 mètres, sauf autorisation donnée par le directeur responsable à titre exceptionnel, sur avis du chef du groupement des distributeurs.

En aucun cas, il ne pourra être projeté au cours d'une même séance, plus d'un film d'un métrage supérieur à 1.300 mètres.

4° Lorsqu'il aura été impossible aux parties de s'entendre pour la transformation du forfait en pourcentage, des commissions de conciliation et d'arbitrage, composées de trois distributeurs et de trois exploitants, assistés du chef de Centre, et siégeant l'une à Lyon, pour la région de Lyon, et l'autre à Marseille, pour les régions de Marseille et de Toulouse, statueront sur les litiges, conformément aux directives générales qui leur seront données par le directeur responsable.

5° Ces mêmes commissions examineront les litiges qui pourront s'élever sur la réduction du nombre et le choix des films faisant l'objet des contrats ou accords à reviser.

6° Toute infraction aux dispositions de la présente décision, sera passible des sanctions prévues à l'article 11 de la loi du 26 octobre 1940.

Paris, 21 février 1941 : Signé : Raoul PLOQUIN.

LA CARTE PROFESSIONNELLE ET L'AUTORISATION DE FONCTIONNER

Les dispositions officielles

Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique communique la note suivante :

Les modalités d'application du Statut concernant les diverses branches de l'industrie cinématographique viennent d'être définitivement fixées par M. Raoul Ploquin, directeur responsable et sont portées à la connaissance des intéressés. Ces modalités sont relatives à la carte d'identité professionnelle et à l'autorisation d'exercer. Elles diffèrent quelque peu selon la catégorie à laquelle appartiennent les intéressés. :

A. — PRODUCTION — CARTES D'IDENTITE.

Nul ne pourra produire de films sans être muni d'une carte d'identité professionnelle. Seront soumis à cette obligation :

a) *Sociétés anonymes* : Le président, le directeur général et en principe tous les collaborateurs ayant la signature sociale.

b) *Autres sociétés* : les gérants, directeurs et tous collaborateurs ayant la signature sociale.

c) *Entreprises individuelles* : le propriétaire, les fondés de pouvoirs, les administrateurs, les principaux chefs de service.

d) *Techniciens* : Réalisateurs et assistants; directeurs de production; régisseurs; opérateurs et assistants; ingénieurs du son; monteurs; architectes-décorateurs; photographes; accessoiristes; maquilleurs, costumiers; script-girls.

Les intéressés devront établir une demande conforme à un modèle qui leur sera fourni. La demande devra être accompagnée des pièces suivantes :

- 1° Certificat de domicile légalisé;
- 2° Extrait de naissance.
- 3° Casier judiciaire.

Pour les techniciens, il sera en outre exigé justification des fonctions

correspondant à leur profession (soit les trois derniers contrats de travail, soit les trois derniers certificats). Pour les nouveaux techniciens, jusqu'au 4^e engagement, il sera délivré des cartes de stagiaires.

Autorisation de fonctionner.

Tout producteur (société ou entreprise individuelle) ne pourra exercer sans être muni d'une autorisation spéciale. La demande devra être établie en quatre exemplaires conformes au modèle qui sera fourni et devra être accompagnée des pièces suivantes :

1° Extrait du Registre du Commerce; 2° Noms des collaborateurs qui devront être munis de la carte d'identité avec leurs fonctions; 3° Statuts de la société, liste des gérants ou membres du conseil d'administration, liste des principaux actionnaires, trois derniers bilans et comptes d'exploitation.

B. — INTERPRETATION

Tous artistes interprètes de films devront être munis d'une carte d'identité professionnelle et devront établir à cette fin une demande conforme au modèle qui leur sera fourni. Mêmes pièces exigées que pour les techniciens (voir ci-dessus).

C. — DISTRIBUTION.

Devront être munis d'une carte d'identité tous les professionnels désignés au chapitre de la production, plus des représentants. Les pièces désignées au même chapitre seront exigées à l'appui de leur demande, conforme au modèle fourni.

Pour l'autorisation de fonctionner, mêmes formalités que celles exigées des producteurs.

D. — EXPLOITATION.

Devront être munies d'une carte d'identité toutes les personnes désignées au chapitre de la production, plus : les directeurs de salles, les chefs de postes et les opérateurs de projection. Mêmes pièces exigées que ci-dessus. Pour les directeurs et chefs de poste justifier, en outre, des fonctions qu'ils ont occupées précédemment. Pour les opérateurs, la carte d'apprenti ne pourra être délivrée qu'à partir de l'âge de 18 ans, la carte d'opérateur qu'à partir de 20 ans et après 2 ans de fonctions d'aide en cabine, la carte de chef opérateur qu'à partir de 25 ans, après 5 ans de fonctions en qualité d'opérateur.

Pour l'autorisation d'exploitation la demande devra être établie en qua-

tre exemplaires conformes au modèle qui sera fourni. Elle devra être accompagnée des pièces suivantes :

Titre de propriété ou acte de cession de fonds, à défaut l'extrait du journal d'annonces légales où a paru l'insertion de vente; les statuts de la société; les trois derniers bilans et comptes d'exploitation; liste des membres du Conseil ou des gérants; liste des principaux actionnaires; nom du directeur de la société avec pouvoir comportant signature légalisée; extrait d'inscription au registre du commerce portant le nom de la société, du propriétaire et éventuellement du locataire ou du gérant; noms du propriétaire de la salle, du ou des directeurs de la salle, du ou des chefs de poste, du ou des opérateurs.

E. — INDUSTRIES TECHNIQUES.

Pour l'obtention de la carte d'identité se référer aux conditions générales exigées des firmes de production. Pour l'autorisation d'exploiter, outre les pièces désignées au chapitre A, les intéressés devront fournir : la description des locaux ou surfaces occupés par les ateliers ou usines; le nombre de personnes employées en temps normal; la liste du matériel.

Note générale. — Au cas où il serait impossible aux intéressés de fournir les pièces demandées en raison des circonstances présentes, la Commission sera habilitée à juger si elle doit proposer l'octroi ou le refus de la carte et de l'autorisation. De toutes façons, les pièces devront être fournies six mois après la fin des hostilités, au plus tard.

Dépôt, date et lieu de la remise des demandes. — Les formules relatives aux demandes des cartes d'identité et aux demandes d'autorisation de fonctionner devront être retirées dès maintenant aux endroits suivants :

MARSEILLE : Chambre de Commerce, bureau du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

NICE : Studio 34, rue Longchamp (10 heures à midi).

Ces formules dûment remplies et toutes pièces exigées devront être remises aux mêmes endroits dans le plus bref délai et avant le 20 mars, date extrême.

Les personnes qui auraient déjà fourni l'acte de naissance et le casier judiciaire, ainsi que d'autres pièces officielles, ne seront tenues que de remplir les formules en spécifiant que les pièces annexes ont été envoyées au Comité.

Chambre Syndicale des Distributeurs de Films de Marseille et du Sud-Est.

Au cours de son Assemblée générale annuelle, la Chambre Syndicale des Distributeurs de Films de Marseille, a procédé au renouvellement de son bureau. En voici la composition, après le vote :

Président : Henri Rachet (Midi Cinéma Location).

Vice-Présidents : Jean Caillo (Radius) et Mothu (Pathé-Consortium).

Secrétaire Général : Frédéric Heldt (Films Marcel Pagnon).

Secrétaire adjoint : Ed. Lagneau (Paramount).

Trésorier : Michel Praz (Etoile)

Conseillers : Mucchilli (Cyrnos-Film) et François Jean (Cinéo-Film).

Le départ de M. Letohic, appelé à Lyon par le Comité d'organisation de l'Industrie Cinématographique, a été pour les membres de la Chambre Syndicale l'occasion d'une manifestation intime, au cours de laquelle les distributeurs présents témoignèrent leur sympathie et leur reconnaissance au dévoué secrétaire général qui les quitte.

Association des Directeurs de Théâtres cinématographiques de Marseille et de la Région.

Les élections qui ont eu lieu au cours de l'Assemblée générale annuelle, et à la suite des démissions de MM. Fougeret et Milliard, ont donné les résultats suivants :

Président : Jean Martel.

1^{er} Vice-Président : Ludovic Vaccon

Vice-Présidents : Garnier, Proali, Laugier (de Sète), Laurent Barthélemy.

Secrétaire Général : Mathieu.

Secrétaire adjoint : Dodinet.

Trésorier : Orezzoli.

Vice-Trésorier : Callot.

Auditeurs aux Comptes : Luciani, François Angelvin.

Conseillers : Beauchamp, Milliard fils, Visone, Donofrio, Bourguet, Lantelme.

Conseiller chargé des rapports avec la Chambre de Commerce : Ghiglione.

GRANET-RAVAN

MAISONS FLATIN-GRANET & GRANET-RAVAN RÉUNIES

SERVICE EXTRA RAPIDE PARIS MARSEILLE EN 12 HEURES

POUR LE CINÉMA

GRANET-RAVAN vous rappelle qu'il est spécialisé dans le transport des films en Service Rapide de Paris à Marseille et de la distribution sur le littoral

MARSEILLE	SALLÉS L. GAMBETTA TEL. NAT. 40.24.40.25	40 RUE DU CAIRE	PARIS	TÉLÉPH. GUT 85.77	9, R. MARECHAL PÉTAINE TÉLÉPHONE : 838.69	NICE
ALGER	6 RUE COLBERT TÉLÉPHONE : 10.06	4 RUE ST DENIS	ORAN	TÉLÉPHONE 206.16	33, R. DE COMPIEGNE TÉLÉPHONE : 06.29	CASABLANCA

IL Y A DIX ANS...

« Revue de l'Ecran », n° 46
du 5 Février 1931.

Editorial de Gabriel Bertin : *Sur l'attentat de La Rochelle.*

ASSOCIATION DES DIRECTEURS, MUTUELLE, pages officielles. — La municipalité de Lille ayant décidé l'abolition de la taxe municipale, l'Association, conjointement avec la direction de l'Opéra, adresse à M. Siméon Flaisnières, maire de Marseille, une nouvelle demande tendant à la même exonération...

LES PRESENTATIONS, par G. O. et A. de Masini :

Cinéa-Film : *(L'Etrangère, réalisé par Gaston Ravel et Tony Lekain, qui marque les débuts à l'écran d'Elvire Popesco, avec Henri Debain, Fernand Fabre, Cady Winter, Drain, Maxudian, etc.)*.

Guy-Maïa *(Anny, je t'aime, avec Anny Ondra, André Roanne, Siegfried Arno, Albert Paulig et Ida*

Wüst ; *Corsaires*, documents sur la guerre sous-marine rassemblés par Léo Joannon, commentés par Paul Chack ; *Flagrant délit*, réalisé par Hans Schwartz et Max de Vaucorbeil, avec Henri Garat, Blanche Montel, Ralph Arthur Roberts, Charles Deschamps, Baron fils, Gustave Gallet, etc.)

COURRIER DES STUDIOS. — Parmi les productions en cours, ou au montage, citons : *Le Rêve, Le poignard malais, Faubourg Montmartre, La Femme et le Rossignol, Partir, Le roi du cirage, Dactylo, Marions-nous, Le Réquisitoire, Le Général, Deux fois vingt ans, L'Anglais tel qu'on le parle, Le Blanc et le noir, L'Enfermement de Séville, L'Aiglon, Mephisto, Un soir au front, Fra Diavolo, Azais, Gagne la vie, Le Juif polonais, Jean de la Lune, Le Million et Pas sur la bouche.*

Abondantes NOUVELLES de Nice, Cannes, Grasse, Antibes, Montpellier

et Béziers ; MUSIQUE MECANIQUE, par Gaston Mouren ; ECHOS.

Rayon Publicité : Osso, Etoile Film, P. J. de Venloo, Braunberger Richebè, Warner Bros, Nalpas, Radius, Jacques Haïk, Agence régionale cinématographique, etc...

CHEZ
Charles DIDE
35, Rue Fongate — MARSEILLE
Téléphone : Lycée 76.60

vous trouverez
TOUTES FOURNITURES
DE MATÉRIEL DE CABINE

Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES

APAREILS SONORES
"UNIVERSAL"

et du Matériel **Simplex**
BROCKLISS

Pour que
reprenne
la vente
dans vos Salles

Dès maintenant, réclamez la nouvelle fabrication
des Chocolats Glacés **PIVOLO**

étudiée et préparée
dans nos laboratoires

composée exclusivement
de sucre de fruits

conforme aux récentes
réglementations

Livraison suivie
et garantie à l'échantillon

Notez les adresses

de **PIVOLO**

MARSEILLE

et Bouches-du-Rhône
M. Pierre BRUNINI
58, Rue Consolat
Tél.: N. 23-91

AVIGNON

et départ. limitrophes
pouvant être desservis
par cette gare
M. MONTEFUSCO
9, Avenue Monclar
Tél.: 22-63.

LYON

et Région pouvant être
desservie par cette gare
M. Gilbert SANTIET
Ets Esquimaux
8, Montée St Laurent
Tél.: F. 29-54

VAR

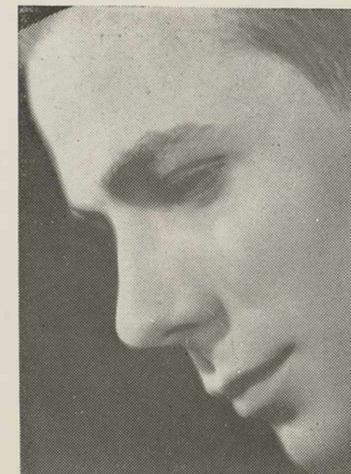
et Limitrophes
M. LE BIHAN
48, Rue Pomme de Pin
TOULON
Tél.: 24-60.

Echantillon gratuit sur demande.

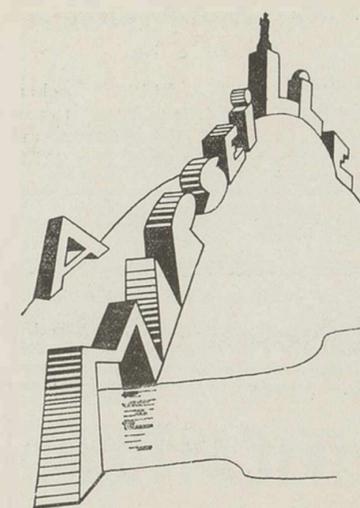
On tourne chez Pagno

L'ETRANGE SUZY

Producteur : BADOLO.
Dir. de production : Pierre DANYS.
Scénario et dialogues : Yves MIRANDE.
Administrateur : COREN.
Régie générale : BENEDECK.
Metteur en scène : Pierre-Jean DUCIS.
Assistants : BRUTUS et PASCAL.
1^{er} Opérateur : FRED.
2^e Opérateur : LEMARR.
Assistant : ROCCA.
Photographe : TOMATIS.
Maquilleur : ERA.
Distribution : Suzy PRIM, Claude DAUPHIN, Albert PREJEAN, Marguerite MORENO, Pierre STEPHEN, Gaby ANDREU, Jacques TARRIDE, Lysiane REY, Lydie FRANCK, Alice DIDIER, DELAITRE, SARBEL.



Lucien Paris, que les auditeurs de la Radio connaissent bien, et que nous espérons revoir bientôt à l'écran.



Les Programmes de la Semaine.

CAPITOLE : Fermé.

PATHE-PALACE : Sur scène : *A la française*, revue.

ODEON. — *Tous aux chants*, avec Rina Ketty.

MAJESTIC et CLUB. — *Battement de cœur*, avec Danielle Darrieux (Virgos-Film). En exclusivité simultanée.

REX et STUDIO. — *Jeunes filles en surveillance*, avec Jane Bryan et *Sur les Pointes*, avec Vera Zorina (Warner Bros). En exclusivité simultanée.

NOAILLES. — *La Fille du Puisatier*, avec Raimu. Seconde exclusivité, 6^e semaine.

CESSIONS DE CINEMAS

MM. les Propriétaires et Directeurs de Salles sont informés que MM.

Georges GOIFFON & WARET
51, RUE GRIGNAN A MARSEILLE

sont spécialisés dans les cessions de Salles cinématographiques dans toute la **Région du Midi.**

Les plus hautes références.

Renseignements gratuits. — Rien à payer d'avance

FILMS RADIUS

130, Bd Longchamp - MARSEILLE

Tél. Nat. 38-16 et 38-17

rappellent leurs succès

BAR DU SUD
TRAGÉDIE IMPÉRIALE
ET LES "FERNANDEL"

A BEZIERS.

PALACE. — Sur scène : *Le Pêcheur d'ombres*, de Jean Sarment, interprété par Pierre Blanchar, Jean Worms, Marcelle Jean, Madeleine Robinson.

A l'écran : *Le Roman d'un génie*, avec Gaby Morlay, Henri Rollan, Gabriel Gabrio, et Pierre Brasseur.

Charles le Téméraire, 2^e chapitre.
TRIANON. — *Les Hommes traqués.*

Vivent les étudiants, avec Robert Taylor et M. O'Sullivan.

STAR. — *Nuit de feu.*

Deux grands gosses.

KURSAAL. — *Un soir de rafle*, avec Albert Préjean, Annabella et Lucien Baroux.

L'Eclair du Kentucky.

ROYAL. — *Angelica*, avec Viviane Romance, Georges Flamant, Guillaume de Sax, Amiot et Labry.

Amour de Gosse, comédie musicale.
Paul PETIT.



A SÈTE.

Programmes de la quinzaine :

ATHENEE. — *La Famille Sans-Souci*, avec Janet Gaynor, Douglas Fairbanks Jr., Paulette Goddard et Roland Young.

La Fille du Puisatier, de Marcel Pagnol, avec Raimu, Fernandel, Joséphine Day, Georges Grey et Milly Mathis.

HABITUDE. — *Trois Artilleurs à l'Opéra*, avec Pierre Larquey, Paul Azais, Roland Toutain et Milly Mathis.

La Fille du Puisatier (En raison de son importance, ce film passe en même temps dans les cinémas Habitude et Athénée).

TRIANON. — *Petite Princesse*. Un film en couleurs avec Shirley Temple, Richard Greene et Anita Louise.

Miquette, avec Lilian Harvey et Lucien Baroux.

COLISEE. — *Mireille* et sur scène : *Bichon*, avec Armand Bernard et Milly Mathis.

Nu comme un ver, avec Georges Milton et sur scène : *Clodis*, avec Henri Poupon, Lucien Brouet et Paulette Alain.

L. M.

APY ■
PEINTURE
DÉCORATION

ATELIERS : 74, Rue de la Joliette
BUREAUX : 2, Rue Vincent-Leblanc
Tél. C. 14-84 **MARSEILLE**



NECROLOGIE

M. Guy Maïa vient d'être douloureusement affecté par la mort de son père, M. Joseph Barthémy Maïa, décédé à Nice à l'âge de 76 ans.

Le défunt était un pionnier dans le sens le plus authentique du terme, puisqu'il s'intéressa au cinéma dès son invention, en Amérique d'abord, en France ensuite, tour à tour, exploitant ambulant, sédentaire, chasseur d'images et technicien.

Nous présentons à M. Guy Maïa et à sa famille nos condoléances sincères.

LA REVUE DE L'ÉCRAN
(Édition B)

publie cette semaine

Un éditorial de Charles Ford sur LA CORPORATION THÉÂTRALE.

Un article de Jacques Chabannes : QUI EST LE RESPONSABLE ?

Une étude de R. M. Arlaud à propos des *Petits Riens* : AVOIR SA CHANCE.

Deux pages de Léo Sauvage sur LES DESSINS ANIMÉS FRANÇAIS.

Un feuilleton humoristique d'Edmond Epardaud : LE RÉGISSEUR.

Une page sur DANIELLE DARRIEUX.

Un interview de POLA ILLÉRY.

Les critiques de films, des échos, des informations, un courrier des Lecteurs.

Prix du numéro : 1 fr. 50

Abonnements : Un an : 50 francs. Les deux éditions (A et B) couplées : 75 francs

UN NOUVEAU GRAND
FILM GAI

MÉDOR ou UNE VIE DE CHIEN
avec FERNANDEL

Vendredi 7 Mars, Maurice Cammage a donné, le premier tour de manivelle d'un film gai d'une formule très originale, *Médor* ou *Une vie de chien*.

Tiré d'une œuvre d'André Mycho, le scénario de ce film, écrit par Jacques Cha-

bannes et Jean Manse, comporte une suite extraordinaire de scènes comiques et de situations imprévues.

L'interprétation est assurée par une troupe de valeur, en tête de laquelle nous trouvons Fernandel, qui aura l'occasion de nous montrer son talent sous un jour souvent inattendu. A ses côtés : Josseline Gaël, Thérèse Dorny, Delmont et encore Tramel, Kérien, Jim Gérald et un essaim de charmantes jeunes filles.

N'oublions pas Médor... un toutou étonnant et qui fera longtemps parler de lui.

Le Gérant : A. DE MASINI
Imprimerie MISTRAL - CAVAILLON.

NOS ANNONCES

3 fr. 50 la ligne

CINEMA EN GERANCE recherché par personne très sérieuse et compétente. — Ecrire à La Revue, qui transmettra. (34)

ESPOIRS
OU
LE CHAMP MAUDIT
LARQUEY - GÉSTON JACQUET - C. REMY - R. LYNEZ
ROBUR-FILM 44, Rue Sénac, MARSEILLE
Tél. Lycée 32-14

RACK D'AMPLIFICATION "MADIAVOX"

Ce rack renferme à lui seul tous les dispositifs séparés d'une cabine.

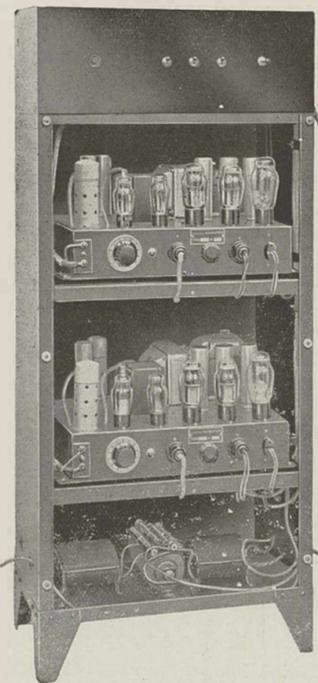
Il comprend à l'extérieur la sortie des deux câbles de cellules et câble de lampe d'excitation - les prises de courant « Arrivée secteur » et « Sortie haut-parleur et pick-up ».

Deux amplis-préamplis-amplis « L 6 » haute fidélité 30 watts sont montés pour être utilisés l'un en marche normale, l'autre en secours. Un dispositif de boutons permet le passage immédiat d'un ampli à l'autre.

A la base ce rack contient l'alimentation des lampes d'excitation des lecteurs et enfin un inverseur à double contact pour le passage du son droit et gauche.

Placé entre deux appareils il élimine le maximum de panne par la simplification des câblages, son secours efficace et un montage des plus soignés.

Sa présentation imposante et sa parfaite accessibilité en font un meuble des plus recommandés.



Société Nouvelle MADIAVOX

12-14, Rue Saint-Lambert — Tél. Dragon 58-21

MARSEILLE

LES GRANDES MARQUES DU CINÉMA

MIDI Cinéma LOCATION MARSEILLE 17, Boulevard Longchamp Tél. N. 48-76	 AGENCE DE MARSEILLE 26, Rue de la Bibliothèque Tél. Lycée 18-76 18-77	 AGENCE MÉRIDIONALE DE LOCATION DE FILMS 50, Rue Sénac Tél. Lycée 46-87	 53, Rue Consolat Tél. N. 27-00 Adr. Télég. : GUIDICINE	 AGENCE DE MARSEILLE 42, Boulevard Longchamp Tél. N. 31-08
 AGENCE DE MARSEILLE M. PRAZ, Directeur 3, Allées Léon Gambetta Tél. N. 01-81	 FILMS M. MEIRIER 32, Rue Thomas Téléphone N. 49-61	 LES FILMS DE PROVENCE 131, Boulevard Longchamp Tél. N. 42-10	ROBUR FILM Maison Fondée en 1926 J. GLORIOD 44, Rue Sénac Tél. Lycée 32-14	 AGENCE DE MARSEILLE 53, Boulevard Longchamp Tél. N. 50-80
 54, Boulevard Longchamp Tél. N. 14-13 - Adresse Tél. g. FILMSONOR MARSEILLE	 44, Boulevard Longchamp Tél. N. 15-01 15-01 Télégrammes : MAIAFILMS	 PATHE - CONSORTIUM - CINEMA 90, Boulevard Longchamp Tél. N. 15-14 15-15	 EXCLUSIVITÉ DES GRANDS FILMS F. JEAN CINEA FILM MARSEILLE 81 Rue Sénac 81 Tél. Lycée 50-01	 CYGNOS FILMS SCFD DISTRIBUTION 20, Cours Joseph-Thierry, 20 Téléphone N. 62-04
 AGENCE DE MARSEILLE 89, Boulevard Longchamp Téléph. National 25-19	 HELIOS FILM DISTRIBUTION 117, Boulevard Longchamp Tél. N. 62-59	 1, Boulevard Longchamp Téléphone N. 63-59	 120, Boulevard Longchamp Tél. N. 11-60	 FILMS Angelin PIETRI 76 Boulevard Longchamp Tél. N. 64-19
 D BARTHÈS 73, Boulevard Longchamp, 73 Téléphone N. 62-80	 CINE RADIUS SÉLECTION DES GRANDES EXCLUSIVITÉS 130, Boulevard Longchamp Téléphone N. 36-16 (2 lignes)	 ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE 52, Boulevard Longchamp Tél. N. 7-85	 LES FILMS Marcel Pagnol AGENCE DE MARSEILLE 45, Cours Joseph Thierry Tél. Nat. 41-50 Nat. 41-51	 LES FILMS MARCEL PAGNOL AGENCE DE MARSEILLE 45, Cours Joseph Thierry Tél. Nat. 41-50 Nat. 41-51
 Les Productions FOX EUROPA Distributeur de 20th CENTURY FOX AGENCE DE MARSEILLE 35, Boulevard Longchamp Tél. N. 18-10	 50, Rue Sénac, 50 Tél. Lycée 45-87	 UNIVERSAL FILM S.A. Distributeur de UNIVERSAL PICTURES AGENCE DE MARSEILLE 62, Boulevard Longchamp Tél. N. 56-50	 AGENCE DE MARSEILLE 43, Rue Sénac Tél. Lycée 71-89	 AGENCE DE MARSEILLE 43, Rue Sénac Tél. Lycée 71-89

ET LES AGENCES REGIONALES

Technique Organisation Matériel



"SCODA"
 LE FAUTEUIL DE QUALITÉ
 Usine à Marseille
 Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS
FURNITURES
 Adressez-vous
 aux **ETABLISSEMENTS**
Charles DIDE
 25 Rue Fongate, MARSEILLE
 Tél. Lycée
 76-60

Agent du
 Matériel
 Sonore
"UNIVERSEL"
 Agent du matériel
 BROCKLISS SIMPLEX

POUR VOTRE
CHAUFFAGE
 Le Brûleur
CONFORT
 Utilisant des grains
 de charbons régionaux
 VOUS PROCURERA
AUTOMATICITÉ
ÉCONOMIE
Ets. J. NOUZIES
 56, R. Ed. ROSTAND
 MARSEILLE Tél.: D. 26-45

PROFECTEURS A. E. G.
 EQUIPEMENTS SONORES



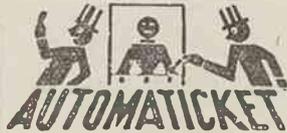
Système Klangfilm Tobis
 AGENCE DE MARSEILLE
 6, BOULEVARD NATIONAL
 Tél.: N. 54-56

Appareils Parlants
"MADIAVOX"
 Constructeur de tout Matériel
 12-14, RUE ST-LAMBERT
 MARSEILLE
 Tél.: Dragon 58.21



AGENTS GÉNÉRAUX
Etabl. RADIUS
 130, Bd LONGCHAMP
 Tél.: N. 38-16 et 38-17

Tout le **MATÉRIEL**
 pour le **CINÉMA**
CINÉMATELEC
 29, Bd LONGCHAMP
 MARSEILLE
 Tél.: N. 00-66.
 Réparations Mécaniques
 Entretien — Dépannage



CONTROLES
 AUTOMATIQUES
 Agence Sud-Est
CINÉMATELEC
 29, Bd LONGCHAMP
 MARSEILLE

à l'entr'acte...
PIVOLO
 le bâton glacé
 savoureux et
 avantageux.
 58, rue Consolat
 Tél. N. 23-91. MARSEILLE



FABRIQUE DE FAUTEUILS
COLAVITO
 Villeneuve-les-Avignon
 Tél. 55 (GARD)



Agent Régional
W. DE ROSEN, Ing. ESE
 278, Bd National - MARSEILLE
 Tél.: N. 28-21.

L'IMPRIMERIE
 au service
 DU CINÉMA
MISTRAL
 C. SARNETTE
 Successeur
 à **CAVAILLON**
 Téléphone 20.

CHAUFFAGE
 VENTILATION
 SANITAIRE
DÉFENSE INCENDIE
 entreprise
BARET Frères
 MARSEILLE 46, R. du Génie
 Nat. 02-52 || CAVAILLON 16, R. Chabron
 Tél. 3-84

Ets BALLENCY
 Constructeur
 TRANSFORMATIONS
 ET REPARATIONS
TOUT LE MATÉRIEL
 DE
CINÉMA
 AU PRIX DE GROS
 36, RUE VILLENEUVE (ex-22)
 Tél.: N. 62-62.

POUR VOS CLICHÉS...
 ET VOS DESSINS.
 Consultez
 LA S^{te} DES
Photograpeurs
Réunis
 TEL. DRAGON
 72-37
 71, RUE PARADIS - MARSEILLE

AFFICHES **L'IMPRIMERIE** SCÉNARIOS
 JOURNAUX **MISTRAL** ENCARTAGES
 ÉDITIONS César SARNETTE, Successeur à **CAVAILLON** (Vaucluse) DÉPLIANTS
 TÉLÉPHONE N° 20
au Service du Cinéma

Imprimeur des Éditions MARCEL PAGNOL.

... **Qu'il faut avoir sous la main**